

principe que toute demande de cette nature qui aboutirait à un changement de propriétaire ou de contrôle d'un détenteur de licence doit faire l'objet d'une audience publique avant qu'une recommandation ne soit faite au ministre. Le Bureau ou le comité exécutif du Bureau peut étudier les demandes de cette nature ne se rapportant pas au changement de propriétaire ou au changement de contrôle lors d'une réunion ordinaire.

Conformément à la loi sur la radiodiffusion, le Bureau des gouvernements a publié des règlements sur les stations de radiodiffusion et sur la radiodiffusion (radio et télévision), visant les stations de radio et de télévision respectivement, qui portent sur tous les aspects du fonctionnement des stations; le Bureau se charge d'appliquer ces règlements.

Depuis sa création en novembre 1958, le Bureau a fait 127 recommandations au ministre des Transports relatives aux demandes qui lui ont été soumises en vertu de l'article 12 de la loi.

La loi sur la radiodiffusion accorde aussi ses pouvoirs à la Société Radio-Canada, créée «afin d'exploiter un service national de radiodiffusion». La Société est composée d'un président, d'un vice-président et de neuf autres administrateurs nommés par le gouverneur en conseil. Elle relève du Parlement par le canal du ministre désigné par le gouverneur en conseil; elle a le droit d'établir et de maintenir des chaînes et des stations.

Le 1^{er} mai 1961, la Société possédait 38 stations de radio et 14 de télévision; il existait 201 stations privées de radio et 46 stations privées de télévision. Toutes les stations privées de télévision, sauf huit, et plusieurs stations privées de radio sont affiliées à la Société et l'aident ainsi à assurer des services nationaux de radiodiffusion et de télévision au moyen de ses cinq chaînes.

Installations radio.—La Société Radio-Canada exploite trois chaînes AM: la Transcanadienne et la Dominion qui desservent les auditeurs de langue anglaise de l'Atlantique au Pacifique et la Française qui s'étend de Moncton (N.-B.) à Edmonton (Alb.). Le 1^{er} mai 1961, la Transcanadienne comprenait 26 stations de base, dont 13 de Radio-Canada et 13 privées. Elle comptait 30 stations supplémentaires, dont quatre de Radio-Canada à Terre-Neuve et neuf des Services du Nord et des Forces armées de Radio-Canada. La Dominion comptait 31 stations de base dont 30 privées. Dix-neuf stations privées lui étaient également raccordées. La Française groupait cinq stations de base, dont quatre de Radio-Canada et une privée, et 22 stations privées supplémentaires.

Le tableau 9 indique les stations des chaînes de radiodiffusion de Radio-Canada.

9.—Émetteurs de Radio-Canada, 1^{er} mai 1961

NOTA.—Les émetteurs marqués d'un astérisque (*) sont la propriété de Radio-Canada. Les symboles employés dans la colonne de la puissance signifient: D, de jour, N, de nuit; DA-1, une antenne directionnelle, jour et nuit; DA-2 deux antennes directionnelles, une de jour et l'autre de nuit; DA-N, une seule antenne directionnelle employée seulement de nuit. Les watts de quelques stations peuvent varier le jour et la nuit, tel qu'il est indiqué.

Endroit	Fré- quence	Puissance	Endroit	Fré- quence	Puissance
	kc	watts		kc	watts
Chaîne de base Trans-Canada			Chaîne de base Trans-Canada (fin)		
*CBI Sydney.....	1,140	5,000 DA-1	*CBW Winnipeg.....	990	50,000
*CBH Halifax.....	1,340	100	*CBK Regina.....	540	50,000
*CBA Sackville.....	1,070	50,000	*CBX Edmonton.....	1,010	50,000 DA-1
CHSJ Saint-Jean (N.-B.)... 1,150		10,000 DA-2	*CBXA Edmonton.....	740	250
		5,000 DA-2	CJOC Lethbridge.....	1,220	10,000 D
CFNB Fredericton.....	550	50,000 DA-2			5,000 DA-N
*CBM Montréal.....	940	50,000	CFJC Kamloops.....	910	10,000 D
*CBO Ottawa.....	910	5,000 DA-1			1,000 N
CKWS Kingston.....	960	5,000 DA-1	CKOV Kelowna.....	630	1,000
*CBL Toronto.....	740	50,000	CJAT Trail.....	610	1,000
CFCH North Bay.....	600	1,000 DA-1	*CBU Vancouver.....	690	10,000 DA-1
CJKL Kirkland Lake.....	560	5,000 DA-N	*CFPR Prince Rupert.....	1,240	250
CKGO Timmins.....	680	5,000 DA-N			
CKSB Sudbury.....	790	10,000 D			
		5,000 N DA-2	Transcanadienne, supplémentaire		
*CBE Windsor.....	1,550	10,000 DA-1	*CFGB Goose Bay.....	1,340	250
CJIC Sault-Sainte-Marie... 1,050		10,000 D	*CBN St-Jean (T.-N.).....	640	10,000
		2,500 N DA-N	*CBO Corner Brook.....	790	1,000
CKPR Fort William.....	580	5,000 D	*CBG Gander.....	1,450	250
		1,000 N	*CBT Grand Falls.....	990	1,000